



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

Le débat reprend sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 6 — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*.

Le débat se poursuit.

MM. EICHLER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Le débat reprend sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 27 — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. GOERTZEN pour la reprise du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Le débat reprend sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 41 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue liée aux véhicules automobiles lourds)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhanced Safety Regulation of Heavy Motor Vehicles)*.

Le débat se poursuit.

MM. EICHLER, GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Le débat reprend sur la motion de M. le *ministre* ASHTON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 42 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité accrue des passagers)/The Highway Traffic Amendment Act (Enhancing Passenger Safety)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. PEDERSEN pour la reprise du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 12 — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*.

Le débat se poursuit.

MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la ministre HOWARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 15 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> ROWAT et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la ministre HOWARD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 26 — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act*.

Le débat se poursuit.

M. GOERTZEN, M<sup>me</sup> ROWAT ainsi que MM. GERRARD et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* BJORNSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. GRAYDON intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 43 — *Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries et Loi sur la réglementation des alcools et des jeux/The Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Act and Liquor and Gaming Control Act*.

Le débat se poursuit.

MM. CULLEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 44 — *Loi sur l'éducation internationale/The International Education Act*.

Le débat se poursuit.

MM. BRIESE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 46 — *Loi corrective de 2013/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2013*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. HELWER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> BLADY propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 301 — *Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M<sup>mes</sup> BLADY et STEFANSON ainsi que M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M<sup>me</sup> BLADY de proposer le remboursement des droits payés pour le projet de loi 301 — *Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. GAUDREAU propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

MM. GAUDREAU, EICHLER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. GAUDREAU de proposer le remboursement des droits payés pour le projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

M. CALDWELL propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

MM. CALDWELL, HELWER, GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité (avec le consentement de l'Assemblée).

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. CALDWELL de proposer le remboursement des droits payés pour le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act* —, à l'exclusion des frais d'impression.

La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité (avec le consentement de l'Assemblée).

---

### **TREIZE HEURES TRENTE**

Avant l'examen des affaires courantes, M. FRIESEN soulève une question de privilège au sujet de renseignements inexacts fournis par la ministre portant sur la clinique expresse de Selkirk et propose qu'un comité de l'Assemblée soit saisi de cette question.

M<sup>me</sup> la ministre HOWARD intervient. Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

Présentation et lecture de pétitions :

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (D. Chwartacki, D. Swanson, F. DeRosa et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (W. O. Griffith, L. A. Griffith, J. Serares et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (B. Main, D. Olafson, D. Craigie et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Laughlin, L. McFadyen, G. W. Beyak et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (J. Fewchuk, R. Fewchuk, M. Scott et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (K. Haas, B. Wechnenko, M. Swirsky et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (K. Plant, R. Cajino, C. Tymchuk et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (C. Myskiw, K. Fox, S. Erickson et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (B. Scarff, J. Fernel, C. Reeve et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (A. Marks, R. Fontaine, D. Alinsob et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (B. Chorney, H. Chorney, S. Chorney et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (K. Zacharkiw, K. Zacharkiw, K. Zacharkiw et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (V. Otkalyuk, J. Berry, J. Shannon et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (P. Gimmell, K. Beek, N. Vielfure et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (G. Duncan, J. McKenzie, S. Gallant et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques revienne sur sa décision d'accorder une licence environnementale pour la construction d'un bassin de stabilisation des eaux usées sur ce site. (R. Davies, R. Draho, T. Babuin et autres)

---

M. WIEBE, *président du Comité permanent des ressources humaines*, présente le deuxième rapport du Comité :

**Réunions :**

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le 3 septembre 2013;
- le 4 septembre 2013;
- le 5 septembre 2013;
- le 6 septembre 2013;
- le 7 septembre 2013;
- le 9 septembre 2013;
- le 10 septembre 2013;
- le 11 septembre 2013.



**Question à l'étude :**

Le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

**Composition du Comité :**

Réunion du 3 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. ALLUM;
- M. le *ministre* CHIEF;
- M. GOERTZEN;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD;
- M. SCHULER;
- M. SMOOK;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. WIEBE à la présidence;
- M. MARCELINO (Tyndall Park) à la vice-présidence.

Réunion du 4 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. le *ministre* CHIEF;
- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. CULLEN;
- M. GOERTZEN;
- M. HELWER;
- M. le *ministre* KOSTYSHYN;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. PETERSEN;
- M. PEDERSEN;
- M. WIEBE (président).

Le Comité a élu M. PETERSEN à la vice-présidence.

Réunion du 5 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. le *ministre* BJORNSON;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. BRIESE;
- M<sup>me</sup> CROTHERS;

- M. FRIESEN;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE (président);
- M<sup>me</sup> WIGHT;
- M. WISHART.

Le Comité a élu M<sup>me</sup> WIGHT à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. SMOOK remplace M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. HELWER remplace M. SMOOK;

Réunion du 6 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. EICHLER;
- M. EWASKO;
- M. GOERTZEN;
- M. GRAYDON;
- M. MALOWAY;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> WIGHT;

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> WIGHT à la présidence;
- M. SARAN à la vice-présidence.

Réunion du 7 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. MALOWAY;
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. PEDERSEN;
- M. SCHULER;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. WHITEHEAD;
- M<sup>me</sup> WIGHT (présidente).

Le Comité a élu :

- M. MARCELINO (Tyndall Park) à la présidence;
- M<sup>me</sup> BLADY à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. le *ministre* SWAN remplace M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. SMOOK remplace M. CULLEN;
- M. le *ministre* RONDEAU remplace M. WHITEHEAD;
- M<sup>me</sup> BRAUN remplace M. MALOWAY;
- M<sup>me</sup> BLADY remplace M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le *ministre* ROBINSON remplace M. DEWAR;
- M. GOERTZEN remplace M. SCHULER;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER remplace M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. FRIESEN remplace M. PEDERSEN.

Réunion du 9 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M. ALLUM;
- M. FRIESEN;
- M. HELWER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON;
- M. le *ministre* RONDEAU;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. WIEBE à la présidence;
- M. ALLUM à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. SMOOK remplace M<sup>me</sup> ROWAT.

Réunion du 10 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN;
- M<sup>me</sup> BLADY;
- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;
- M. GOERTZEN;
- M. HELWER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK;
- M. SCHULER;
- M. SARAN;
- M. WIEBE (président).

Le Comité a élu M<sup>me</sup> BLADY à la vice-présidence.

Réunion du 11 septembre 2013 :

- M<sup>me</sup> la ministre ALLAN;
- M. le ministre CHOMIAK;
- M. CULLEN;
- M. GOERTZEN;
- M<sup>me</sup> la ministre OSWALD;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le ministre STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD;
- M. WIEBE (président);
- M. WISHART.

Le Comité a élu M. SARAN à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :  
M<sup>me</sup> WIGHT remplace M. le ministre CHOMIAK.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les deux cent trente-huit exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)* :

**Réunion du 3 septembre 2013**

- |     |                    |  |
|-----|--------------------|--|
| 1.  | Sandra Trinkies    | Particulier  |
| 2.  | Jaryn Trinkies     | Particulier  |
| 3.  | Gary Trinkies      | Particulier  |
| 4.  | Robert Rivard      | Association des commissions scolaires du Manitoba                            |
| 5.  | Peter Wohlgemut    | Particulier  |
| 6.  | Robert Hiebert     | Particulier  |
| 7.  | Brendan Hiebert    | Particulier  |
| 8.  | Kevin Rebeck       | Président, Fédération du travail du Manitoba                                 |
| 9.  | Andrew Micklefield | The King's School  |
| 10. | Kristine Barr      | Particulier  |
| 11. | Naomi Negrych      | Particulier  |
| 12. | David M. Sanders   | Particulier  |
| 13. | Ken Mandzuik       | Association du Barreau du Manitoba   |
| 14. | Harrison Oakes     | Particulier  |
| 15. | Shannon McCarthy   | Église Unie du Canada — conférence du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario |
| 16. | Bilan Arte         | Fédération canadienne des étudiantes et étudiants du Manitoba                |
| 17. | Michael Tutthill   | Particulier  |
| 18. | Ken DeLisle        | Particulier  |
| 19. | Albert McLeod      | Two-Spirited People of Manitoba Inc.   |
| 20. | Rita Hildahl       | Présidente de la commission, Division scolaire de Winnipeg                   |
| 21. | Gareth Neufeld     | Réseau des Écoles Associées de l'UNESCO                                      |
| 22. | Sandra Somerville  | Particulier  |
| 23. | Chris Rigaux       | Particulier  |

24.	Paul Olson	Association des enseignants du Manitoba
25.	Kathleen Venema	Augustine United Church
26.	Chris Dsovza	Particulier
27.	Eva Campbell	Particulier
28.	Ken Guilford	Particulier
<b>Réunion du 4 septembre 2013</b>		
29.	Lance Warkentin	Particulier
30.	Keith Neufeld	Particulier
31.	Jen Haslam	Particulier
32.	Gordon Penner	Particulier
33.	Ken Haslam	Particulier
34.	David Driedger	Steinbach Christian High School
35.	Al Hiebert	Particulier
36.	Wayne Patram	Particulier
37.	Tara Didychuk	Particulier
38.	Sue Doerksen	Particulier
39.	LeAnne Froese	Particulier
40.	Marlowe Brandt	Particulier
41.	Ian MacIntyre	Particulier
42.	Helena Harder	Particulier
43.	Tim Nielsen	City Church
44.	Kim Rempel	Particulier
45.	Henry Hiebert	Particulier
46.	Robert Praznik	Directeur de l'enseignement, Archidiocèse de Winnipeg — Écoles catholiques
47.	Ewald Kasdorf	Particulier
<b>Réunion du 5 septembre 2013</b>		
48.	Adam McAllister	Particulier
49.	Reg Klassen	Association manitobaine des directrices et directeurs généraux
50.	Tamar Thiessen	Particulier
51.	Edward Penner	Particulier
52.	Rebecca Sawatzky	Particulier
53.	Alison Johnston, Debra Arpin et Mark Sefton (avec le consentement de l'Assemblée)	The Brandon Teachers' Association, SCFP — local 737 et Division scolaire de Brandon
54.	Bryan Schroeder	Christian Heritage School
55.	Tim McAllister	Particulier
56.	Sarah Dyck	Particulier
57.	June Derksen	Particulier
58.	Darrel Guenther	Crestview Fellowship Church
59.	Jasmine Harder	Particulier
60.	Michelle Gawronsky	Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
61.	Michael Sitko	Particulier
62.	Nicholas Semenowich	Particulier
63.	Amanda Friesen	Particulier
64.	Rodolf Friesen	Particulier
65.	Glenn Loewen	Particulier
66.	Gord Utz	Particulier
67.	Jason Monkman	Particulier
68.	Dave Sauer	Conseil du travail de Winnipeg

69.	Francie Humby	Particulier
70.	Bruce Martin	Calvary Temple
71.	Margaret Jablonski	Particulier
72.	Bill Rempel	Particulier
73.	Darcey Bayne	Springs Christian Academy
74.	Myla Krauskops	Austin Christian Academy
75.	Bradley Warkentin	Trinity Baptist Church
76.	Ron Koleba	Winnipeg Evangelical Free Church
77.	Phil Najda	Particulier
<b>Réunion du 6 septembre 2013</b>		
78.	Gilbert Fehr	Particulier
79.	Ken McAllister	Particulier
80.	Art Koop	Particulier
81.	Susan Penner	Particulier
82.	Menoukia Pearson	Particulier
83.	Russ Reimer	Particulier
84.	Heather Grant-Jury	Centre de formation, Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce — local 832
85.	Travis Neufeld	Particulier
86.	Chantal Reimer	Particulier
87.	Carmen Allard	Particulier
88.	Roger Dueck	Particulier
89.	Kaitlyn Fenton	Particulier
90.	Randy Wolgemuth	Particulier
91.	Patrick Peters	Particulier
92.	Kristopher Braun	Particulier
93.	Catherine Pearse	Particulier
94.	Cameron Funk	Particulier
95.	Char Kenemy	Particulier
96.	Corinna Klassen	Particulier
97.	Ernie Plett	Particulier
98.	Charis Penner	Particulier
99.	Brock Peters	Particulier
100.	Stuart Penner	Particulier
101.	D <sup>f</sup> Seantel Anais	Particulier
102.	Bernie Bilecki	Particulier
103.	Phillis Penner	Particulier
104.	Sonya Braun	Particulier
105.	Kimber Munford	Particulier
106.	Tony Falk	Particulier
<b>Réunion du 7 septembre 2013</b>		
107.	Ed Hume	Particulier
108.	George Edenhoffer	Particulier
109.	Susan Eberhard	Manitoba Federation of Independent Schools
110.	Chad Smith	The Rainbow Resource Centre
111.	D <sup>f</sup> Donn Short	Particulier
112.	Kelly Moist	SCFP Manitoba
113.	Debra Schnitzer	Particulier
114.	Michael Nelson	Brandon Pride Committee
115.	Patrick Woodbeck	Rainbow Ministry

116.	Robert Charach	Linden Christian School
117.	Celesta Thiessen	Particulier
118.	Leo Thiessen	Particulier
119.	Sydney Davies	Maples Collegiate Gay Straight Alliance
120.	Roger Armbruster	Particulier
121.	Elfrieda Penner	Particulier
122.	Naomi Kruse	Manitoba Association of Parent Councils
123.	Tim Koop	Particulier
124.	Cheryl Froese	Particulier
125.	Ryan Appel	Particulier
126.	John Hoogerdijk	Canadian Reformed School Society of Winnipeg, Inc. qui exploite l'Immanuel Christian School
127.	Arie Veenendaal	Dufferin Christian School
128.	Sandra Saint-Cyr	Particulier
129.	Luke McAllister	Particulier
130.	Crystal Klassen	Particulier
131.	Joey Reimer	Particulier
132.	Keziah Thiessen	Particulier
133.	Joel Nedohin	Particulier
134.	Brad Unger	Particulier
135.	Lawrence Hamm	Particulier
136.	Melanie Froese	Particulier
137.	Brad Klassen	Particulier
138.	Roger Giesbrecht	Particulier
139.	Kris Kenemy	Particulier
140.	John Fehr	Particulier
141.	Shahina Siddiqui	Particulier
142.	Kathy Plett	Particulier
143.	Kelvin Plett	Particulier
144.	Darlene Duce	Particulier
145.	Lindsay Brown	Particulier
146.	Silas Giesbrecht	Particulier
147.	Jess Reimer	Particulier
148.	Mark Reimer	Particulier
149.	Bob Loewen	Particulier
150.	Bonnie Loewen	Particulier
151.	Scott Wells	Particulier
152.	Carla Schmidt	Particulier
153.	Brian Schmidt	Particulier
154.	Kristy Penner	Particulier
<b>Réunion du 9 septembre 2013</b>		
155.	Corey Shefman	Association manitobaine des droits et libertés
156.	Karen Friesen	Particulier
157.	Rick Peters	Particulier
158.	Carolyn Peters	Particulier
159.	Adam Crookes	Particulier
160.	Karella Crookes	Particulier
161.	Chantelle Friesen	Particulier
162.	Jolene Funk	Particulier
163.	Kelly Friesen	Particulier

164.	Dale Funk	Particulier
165.	Ryan Zacharias	Particulier
166.	David Halstead	Particulier
167.	Suzanne Toews	Particulier
168.	Jennifer Thompson	Particulier
169.	Shirley Schroeder	Particulier
170.	Brian Schroeder	Particulier
171.	Samuel Harder	Particulier
172.	Rebecca Hein	Particulier
173.	Devin King	Particulier
174.	John Hiebert	Particulier
175.	Ken Peters	Gateway Church
176.	Evan Wiens	Particulier
177.	Markus Reimer	Particulier
178.	Reece Malone	Particulier
179.	Bill Bage	Particulier
180.	Sara Peters	Particulier
181.	Ron Lambert	Particulier
182.	Melissa Penner	Particulier
183.	Stephen Kennedy	Particulier
<b>Réunion du 10 septembre 2013</b>		
184.	Lisa Shaw	Particulier
185.	Manon Monchamp	Particulier
186.	Doraine Wachniak	Particulier
187.	Carla Coroy	Particulier
188.	Natalie Deuck	Particulier
189.	Sarah Leanne Tonn	Particulier
190.	Vanessa Wollmann	Particulier
191.	Linda Fehr	Particulier
192.	Taija Jarvis	Particulier
193.	Carmelle Friesen	Particulier
194.	Desiree Loeppky	Particulier
195.	David Grienke	Particulier
196.	Heidi Grienke	Particulier
197.	Joseph Luke Wiebe	Particulier
198.	Tina Blatz	Particulier
199.	Carlos Sosa	Particulier
200.	Heidi Friesen	Particulier
201.	Travis Friesen	Particulier
202.	Dale Loewen	Particulier
203.	Bradley Tyler-West	Sexuality Education Resource Centre of Manitoba
204.	Jenni Doerksen	Particulier
205.	Beverly Braun	Particulier
206.	Charles Kehler	Particulier
207.	Denise Taylor	Particulier
208.	Alfred et Josephine Unrau (avec le consentement de l'Assemblée)	Particuliers



209.	Trevor LeClair	Particulier
210.	Marianne Curtis	Particulier
211.	Chris Elias	Particulier
212.	Dirk Baker	Particulier
213.	Carlin Thiessen	Particulier

**Réunion du 11 septembre 2013**

214.	Sara Fournier	Présidente, Conseil jeunesse provincial
215.	Patrick Fortier	Particulier
216.	Sonia Blanchette	Particulier
217.	Francine Lee	The Catholic Civil Rights League
218.	Miranda Ward	Particulier
219.	Clement Chaput	Particulier
220.	Jorie Sawatzky	Particulier
221.	Dylan Barkman	Particulier
222.	Kristy Marsch	Particulier
223.	Darrell Dyck	Particulier
224.	John Loewen	Particulier
225.	Francois Grenier	Particulier
226.	Fiona Smith	Particulier
227.	Philip Watts	Particulier
228.	Andrew Fast	Particulier
229.	Luke Esau	Particulier
230.	Malinda Martin	Particulier
231.	Barbara Douglas	Particulier
232.	Michael Ringham	Particulier
233.	Dawn Fastabend	Particulier
234.	Jason Doerksen	Particulier
235.	Paul Neustaedter	Particulier
236.	Catherine Taylor	Particulier
237.	Tasha Deschambault	Particulier
238.	Al Deschambault	Particulier

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu cinquante-deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)* :

1.	Kim Dyck	Particulier
2.	Jennifer R. Kramer	Particulier
3.	Jurgen Penner	Vital Bible Church
4.	Révérend Mark Wilcoxson et D <sup>r</sup> Neil Craton	Bethesda Church
5.	Révérend Terry Kaufman	Emmanuel Evangelical Free Church
6.	Roger Kiska	Alliance Defending Freedom
7.	Gerald et Deborah Groening	Particuliers
8.	Audrey et Jim Friesen	Particuliers

9.	Raquel Peters	Particulier
10.	Earl Moravek	Particulier
11.	Sannette et Stephan Engelbrecht	Particuliers
12.	Natasha Bowlby	Particulier
13.	Nancy et Terry Browett	Particuliers
14.	Cheris et Duane Bakee	Particuliers
15.	Glen Buhler	Particulier
16.	Kevin et Christine Neudoff	Particuliers
17.	Lori vanderHan	Particulier
18.	Bonnie Mitchell	Particulier
19.	Bryan Schroeder	Particulier
20.	John et Rebecca Roozendaal	Particuliers
21.	N. Semler	Particulier
22.	Kathy Brown	Particulier
23.	Ken et Jacquie Waldner	Particuliers
24.	Dawn Dolloff	Particulier
25.	Mark Clark	Particulier
26.	Y. Yazew	Particulier
27.	D <sup>r</sup> P.D. Janse van Rensburg	Particulier
28.	Michael Rosumowitsch	Particulier
29.	Gregory et Marie Stitt	Particuliers
30.	Annillee Garcia	Particulier
31.	Beatrix Levin	Particulier
32.	Nancy Rempel	Particulier
33.	Joseph C Giesbrecht	Particulier
34.	Richard Sheppard	Particulier
35.	Justin Mendel	Particulier
36.	Hendrik van der Breggen	Particulier
37.	Eric et Angela Klippenstein	Particuliers
38.	Pedro Wolf	Particulier
39.	Karen Price	Particulier
40.	Mary-Jane Kehler	Particulier
41.	Cindy Wiebe	Particulier
42.	Anna Reimer	Particulier
43.	Joy Kulachok	Particulier
44.	Trevor et Kristie Brandt	Particuliers
45.	Kameika Funk	Particulier
46.	Christine Toews	Particulier
47.	Russell Klassen	Particulier
48.	Mary Sawatsky	Particulier
49.	Sherise Reimer	Particulier
50.	Agatha Lepp	Particulier
51.	Jenni Funk	Particulier
52.	Brad Kehler	Particulier

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement, à la suite d'un vote consigné (6 contre 4).

Sur la motion de M. WIEBE, le rapport du Comité est déposé avec le consentement de la majorité.

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination d'Eric Schillberg et de Mathieu Jubinville aux postes de pages pour la troisième session de la quarantième législature.

---

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au député de Lakeside, qui a utilisé le terme « lied », de se rétracter.

M. EICHLER se rétracte.

---

Après la période des questions orales, le président rend la décision suivante :

Pendant la période des questions orales du 9 septembre 2013, le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée a invoqué le *Règlement* au sujet d'une réponse donnée par le ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines. Il a déclaré que la réponse de ce dernier était en contradiction avec la décision que j'avais rendue le mois dernier portant sur le respect en milieu de travail et que ses propos constituaient une critique envers les députés de l'Assemblée. La leader du gouvernement à l'Assemblée a également pris la parole au sujet du rappel au *Règlement* avant que je mette l'affaire en délibéré.

Lorsque le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée a soulevé la question, j'ai exprimé mes sincères remerciements à tous les députés pour les efforts qu'ils ont fournis pour améliorer le décorum à l'Assemblée au cours des dernières semaines. J'aimerais réitérer ces remerciements aujourd'hui et j'espère que nous pourrions poursuivre ces efforts au cours des prochaines sessions. Je crois que nous démontrons ainsi que nous faisons du travail sérieux et que nous pouvons nous comporter de façon respectueuse.

Comme je l'ai mentionné dans une décision rendue le 27 août 2013, je suis conscient du fait que l'Assemblée se penche actuellement sur plusieurs questions importantes et que les députés expriment des opinions fermes et divergentes. Malgré ces désaccords, je crois que les députés devraient tout de même se comporter de façon convenable et faire preuve de respect tant les uns envers les autres qu'envers l'Assemblée.

En ce qui a trait au rappel au *Règlement*, O'Brien et Bosc notent à la page 510 de la deuxième édition de leur ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes* : « Le Président veille à ce que les réponses respectent les règles relatives à l'ordre, au décorum et au langage parlementaire. Il n'est toutefois pas responsable de la qualité ou du contenu des réponses. » Plusieurs présidents manitobains, y compris moi-même à maintes reprises, ont appliqué ce principe dans des décisions.

J'ai consulté le *hansard* de la date en question. Ce jour-là, le député de St. Paul et le ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines ont tous les deux pris part à un débat lors duquel ils ont exprimé des opinions fermes. L'examen des propos échangés m'a permis de conclure que le langage utilisé par les deux députés a contribué à rendre le climat tendu. Bien que je ne trouve pas que les propos émanant du ministre étaient non parlementaires, ils n'étaient peut-être pas aussi respectueux qu'ils auraient pu l'être.

Plus précisément, les propos du ministre de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines n'ont enfreint ni le *Règlement* ni les usages de l'Assemblée et je ne les juge pas non parlementaires; j'aimerais toutefois exhorter le ministre et le député de St. Paul à faire en sorte que leurs commentaires soient les plus respectueux possibles. J'aimerais également offrir ce même conseil à tous les députés de l'Assemblée.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la ministre MELNICK, M. EICHLER, M. le ministre CHIEF ainsi que MM. BRIESE et ALTEMEYER font des déclarations de député.

---

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés à la version amendée du projet de loi 33 — *Loi sur la modernisation des municipalités (fusions)/The Municipal Modernization Act (Municipal Amalgamations)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. BRIESE propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 4(2) par substitution, à « est accordée », de « peut être accordée ».

Il s'élève un débat.

M. BRIESE et M. le ministre LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix est adopté.

---

M. BRIESE propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 5(2) par adjonction, après l'alinéa b), de ce qui suit :

c) des conclusions et des recommandations de la Commission municipale, en cas de renvoi d'une question à celle-ci au sujet de la fusion.

Il s'élève un débat.

M. BRIESE et M. le ministre LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

---

M. BRIESE que le projet de loi 33 soit amendé dans l'article 7 par adjonction, après le paragraphe(1), de ce qui suit :

**Renvoi — opposition d'une municipalité à la fusion**

**7(1.1)** Si le conseil d'une municipalité faisant l'objet d'un plan de fusion s'oppose à la fusion, le ministre renvoie la question à la Commission municipale avant de recommander sa fusion.

Il s'élève un débat.

M. BRIESE et M. le *ministre* LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. BRIESE propose que le projet de loi 33 soit amendé dans l'article 7 par adjonction, après le paragraphe (2), de ce qui suit :

**Décision prise par la Commission municipale**

**7(2.1)** Si une municipalité faisant l'objet d'un plan de fusion s'oppose à la fusion, la Commission municipale doit, avant de la recommander, être convaincue de ce qui suit :

a) la municipalité opposante et les municipalités avec lesquelles elle doit être fusionnée en vertu du plan partagent de solides intérêts communs;

b) la municipalité opposante ne peut réaliser ses fins — lesquelles sont indiquées à l'article 3 de la *Loi sur les municipalités* — et n'est pas viable en tant qu'entité autonome vu l'absence de la totalité ou d'une grande partie des indicateurs suivants :

(i) une population stable ou croissante,

(ii) une assiette fiscale stable et variée lui permettant de financer la fourniture continue de services à un coût abordable pour les résidents,

(iii) une situation financière solide lui permettant de maintenir des taux d'imposition concurrentiels et de profiter des occasions de croissance,

(iv) la capacité de profiter des occasions qui lui sont offertes de travailler avec d'autres municipalités, des autorités locales et des organisations régionales,

(v) un solide appui et une forte participation des résidents de la municipalité quant aux affaires de celle-ci.

Il s'élève un débat.

M. BRIESE, M. le *ministre* LEMIEUX et M. PEDERSEN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. PEDERSEN propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 1(1) par adjonction, en ordre alphabétique, de la définition suivante :

« **résident** » Personne qui, au titre de la *Loi sur les élections municipales et scolaires*, est habilitée à voter lors de l'élection des membres d'un conseil. ("resident")

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. EICHLER, GERRARD et GRAYDON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. PEDERSEN propose que le projet de loi 33 soit amendé par suppression de l'article 2.

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* LEMIEUX et M. EICHLER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. PEDERSEN propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 3(1) par substitution, à « le 1<sup>er</sup> janvier 2015 », de « le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ».

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. EICHLER et GRAYDON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. PEDERSEN propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 3(4) par substitution, à « 1<sup>er</sup> décembre 2013 », de « 1<sup>er</sup> décembre 2017 ».

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* LEMIEUX et M. GRAYDON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. PEDERSEN propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 3(6) par substitution, à « 1<sup>er</sup> janvier 2019 », de « 1<sup>er</sup> janvier 2021 ».

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN et M. le *ministre* LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. GRAYDON propose que le projet de loi 33 soit amendé dans le paragraphe 7(2) par substitution, à l'alinéa b), de ce qui suit :

b) tient une audience publique;

c) peut exiger la tenue d'un vote dans chaque municipalité visée par le projet de fusion, les personnes étant habilitées à y voter étant celles qui auraient le droit de vote au sein de la municipalité fusionnée.

Il s'élève un débat.

M. GRAYDON, M. le *ministre* LEMIEUX et M. PEDERSEN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. GRAYDON propose que le projet de loi 33 soit amendé, dans l'article 46.1 figurant au paragraphe 12(2), par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Le présent article ne s'applique toutefois pas si la municipalité fusionnée est une municipalité rurale.

Il s'élève un débat.

M. GRAYDON et M. le *ministre* LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M. GRAYDON propose que le projet de loi 33 soit amendé :

a) dans le paragraphe 14.1(2) figurant à l'article 13, par substitution, à « au plus tard trois ans après leur fusion », de « au plus tard cinq ans après leur fusion »;

b) dans le paragraphe 14.1(3) figurant à l'article 13, par substitution, à « le délai de trois ans », de « le délai de cinq ans ».

Il s'élève un débat.

M. GRAYDON et M. le *ministre* LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté.

---

M. GRAYDON propose que le projet de loi 33 soit amendé dans l'article 14 par substitution, à « 22 octobre 2014 », de « 25 octobre 2018 ».

Il s'élève un débat.

M. GRAYDON, M. le *ministre* LEMIEUX et M. PEDERSEN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 2 — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD ainsi que MM. EICHLER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.



M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. HELWER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route (mise en fourrière des véhicules — programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Impoundment of Vehicles — Ignition-Interlock Program)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. HELWER et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 23 — *Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. HELWER, GERRARD, GOERTZEN et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> WIGHT propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 204 — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> WIGHT, M. GERRARD, M<sup>me</sup> MITCHELSON, M. EICHLER, M<sup>me</sup> DRIEDGER et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> ROWAT propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 208 — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> ROWAT, M. GERRARD et M<sup>me</sup> la ministre OSWALD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M<sup>me</sup> STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 209 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux/The Special Olympics Awareness Week Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> STEFANSON, M<sup>me</sup> la ministre HOWARD ainsi que MM. CULLEN, GERRARD et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. EWASKO propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 211 — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. EWASKO, GERRARD, GOERTZEN et EICHLER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ALLUM  
ALTEMEYER  
BJORNSON  
BRAUN  
BRIESE  
CALDWELL  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
CULLEN  
DEWAR  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GAUDREAU  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON  
HELWER  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KOSTYSHYN  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MAGUIRE  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MELNICK  
MITCHELSON  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PETTERSEN  
ROBINSON  
RONDEAU  
ROWAT  
SARAN  
SELBY  
SMOOK  
STEFANSON  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WIGHT  
WISHART..... 49

**CONTRE**

.....0

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 19 h 58 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID